

L'Algérie fait ses premiers pas
**Des cours au profit
des enfants hospitalisés**

Page 3

Des files énormes pour une poignée de dinars
**Rush sur les bureaux
de poste à la veille de l'Aïd**

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3675 - Mardi 22 septembre 2015 - Prix : 10 DA



Ligue 1 Mobilis/USM Alger

**Belaïli
contrôlé positif
pour dopage**

Page 24



Les experts recommandent la révision de la démarche des subventions

Le gouvernement reculera-t-il sur la politique sociale ?

Page 3

**L'ultimatum
posé par
Bernardino Leon**

Par Mohamed Habili

Bernardino Leon, l'émissaire onusien pour la crise libyenne, avait averti que le 20 septembre serait la date limite de ses efforts visant à obtenir le consentement des factions libyennes quant au plan de sortie de crise adopté en grande pompe en juillet dernier à Skhirat au Maroc, mais néanmoins en l'absence d'une partie essentielle, en l'occurrence le gouvernement non reconnu par la communauté internationale de Tripoli. Il jeterait l'éponge si toutes les parties concernées ne s'engageaient pas dans le processus de Skhirat, d'autant que celui-ci avait reçu l'aval du Conseil de sécurité, et si les violences se poursuivaient. Cette date butoir du 20 septembre est maintenant passée sans qu'apparaisse le moindre signe que la rencontre de la dernière chance se déroulant actuellement à Skhirat va dans le sens voulu par Bernardino Leon. Comme par un fait exprès, c'est ce même jour que le général Hafter a choisi pour lancer des opérations d'envergure à Benghazi contre les groupes terroristes qui s'y trouvent encore, en vue de nettoyer complètement de leur présence la deuxième grande ville du pays. Impossible de signifier plus clairement qu'il n'a cure de l'espèce d'ultimatum posé par l'émissaire onusien.

Suite en page 3

49 affaires de fausse monnaie depuis le début de l'année

Attention aux faux billets



PH > D. R.

Les faux billets n'arrêtent pas de circuler dans nos marchés. Une réalité constatée notamment avec les nouveaux cas enregistrés par la Gendarmerie nationale. Lire page 4

Les vendeurs des fruits et légumes font la loi

La hausse des prix persiste

Page 4

Afin de promouvoir le tourisme culturel dans notre pays
**L'Orchestre symphonique d'Autriche
en spectacle dans plusieurs villes**

Page 13

Des files énormes pour une poignée de dinars

Rush sur les bureaux de poste à la veille de l'Aïd

■ Hier matin, comme les jours précédents, les différents bureaux de poste que compte la ville d'Alger se sont retrouvés bondés et ce, bien avant l'ouverture des portes. Dépenses conséquentes de la fête obligent, le budget des citoyens a été mis à rude épreuve et les porte-monnaie se sont très vite vidés. Dès l'ouverture du bureau de poste, une foule compacte commence à se former au niveau des guichets des comptes courants postaux (CCP) notamment.

Par Meriem Benchaouia

Comme à l'accoutumée, l'approche des fêtes religieuses rime avec prise d'assaut des bureaux de poste. Files d'attente et foule d'usagers au sein des postes. A la veille de l'Aïd-El Adha la demande en argent liquide pour les différents achats est plus importante que d'habitude. Hier matin, comme les jours LFC 2015 et sécurité sociale

Des employeurs s'empressent de régulariser leur situation

LES NOUVELLES mesures contenues dans la loi de finances complémentaire (LFC-2015) ont encouragé les employeurs de la wilaya de Ouargla à régulariser la situation de leurs employés, a assuré hier le directeur de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs (Cnas). Des avantages «exceptionnels» sont offerts, au titre de la LFC 2015 aux employeurs, venus nombreux déclarer leurs employés non affiliés à la sécurité sociale (travailleurs salariés) avant le 22 du mois courant, a indiqué Nacer Guediri, lors d'une journée d'information sur la LFC 2015, organisée au niveau de l'agence locale de la Cnas. En cas de non-paiement de cotisations, indique le même responsable, les employeurs concernés sont invités à se rapprocher des agences de la Cnas implantées à travers le territoire de la wilaya, avant le 31 mars de l'année prochaine, pour procéder au règlement de l'encours de leurs cotisations sur la base d'un échéancier de paiement de leurs dettes et bénéficier ainsi de la réiliation des pénalités et majorations de retard de versement. Pour M. Guediri, les instructions relatives au recouvrement forcé des dettes, restent applicables contre les employeurs débiteurs n'ayant pas entrepris de démarches pour régulariser leur situation, précisant que ces procédures, une fois appliquées, seront irrévocables. Initiée par les services de l'agence locale de la Cnas, cette journée d'information à laquelle ont pris part des représentants de divers secteurs, outre ceux d'entreprises publiques et privées, vise à mettre en exergue les différents avantages préconisés au titre de la LFC-2015 et encourager les employeurs à régulariser leur situation.

Hani Y.

précédents, les différents bureaux de poste que compte la ville d'Alger se sont retrouvés bondés et ce, bien avant l'ouverture des portes. Dépenses conséquentes de la fête obligent, le budget des citoyens a été mis à rude épreuve et les poches se sont très vite vidées. Dès l'ouverture du bureau de poste, une foule compacte commence à se former au niveau des guichets des comptes courants postaux (CCP) notamment. C'est le cas au niveau du bureau de poste de Meissonier. «Vous pouvez vous asseoir, il y a des chaises pour cela et tout le monde sera servi», crie une employée d'Algérie Poste. Même constat au centre de paiement de la Grande-Poste, la salle était pleine comme un œuf. Les guichets étaient pris d'assaut par une foule dense. Jeunes et moins jeunes, femmes et enfants, assis sur les chaises encore disponibles ou accroupis, attendent patiemment leur tour. Si certains restent confinés à l'intérieur de la salle, d'autres, préférant échapper au brouhaha, ont pris leurs tickets et sont restés sur le trottoir attendant à l'entrée de la poste. Ainsi, ils sont obligés de prendre leur mal en patience devant des guichets submergés de monde. Les agents de sécurité tentent tant bien que mal de maîtriser la situation à travers la distribution de jetons, mais peine perdue. Les postiers travaillent sans arrêt afin de satisfaire la demande. Ce qui n'est pas du tout facile. Tout le monde veut ses sous et lorsque la médiocrité récurrente de la connexion et du



Ph/D. R.

réseau informatique s'invite, la situation se complique et engendre des tensions. Certains ont fini par quitter les centres des chèques postaux les mains vides, las d'attendre. «Cela fait des heures que j'attends, mais ça n'avance pas du tout», murmure un homme. «C'est inacceptable», nous lance une femme avant d'ajouter : «Je suis là depuis 7h30, je suis venue tôt pour éviter la cohue. Mais rien n'y fait, il est 10 heures et je n'ai pas encore retiré mon argent et là je dois partir». Pour Mohamed, un père de famille accompagné de ses deux enfants, «on n'a pas le choix, il

faut s'armer de patience». «Je suis contraint d'attendre encore pour retirer de l'argent afin de subvenir aux besoins de mes enfants en cette fête», a-t-il souligné. Pourtant, une alternative subsiste, le retrait automatique d'argent. Le rush sur le bureau de poste, de la part de retraités et salariés a poussé Algérie Poste à se lancer dans la monétique, en distribuant des millions de cartes de retrait. Celles-ci sont cependant peu utilisées. Instauré depuis des années par Algérie Poste, les Algériens n'adoptent toujours pas la carte de paiement magnétique. En effet, plus des

deux tiers des clients d'Algérie Poste opèrent toujours les retraits par chèque. Les pouvoirs publics étaient convaincus qu'ils accomplissaient une véritable révolution en lançant les cartes magnétiques CCP à travers Algérie Poste considérée par les spécialistes comme étant, en fait, la plus grande banque du pays. Les responsables au niveau d'Algérie Poste ont reconnu, à maintes reprises, cet état de fait, allant jusqu'à jongler avec la technologie et trouver le moyen de limiter l'impact de cet échec.

M. B.

Rite de l'Aïd El-Adha à Béjaïa

Trop cher le mouton cette année...

De nombreux ménages s'affairent ces derniers jours à acheter le mouton à l'approche de la fête de l'Aïd El-Adha. De l'avis de la majorité des chefs de familles, les prix du mouton sont en hausse cette année. Beaucoup de ménages n'accompliront pas ce rite faute de budget pour acheter un mouton. Dans les nombreux marchés à bestiaux et points de vente autorisés (2 à Béjaïa, 2 Souk El Tennine, 2 Amizour, 1 Kherrata, 1 point chacun pour les communes d'Aokas, Timezrit, Sidi-Aich, Tazmalt et Akbou) par la direction des services agricoles donc les services vétérinaires à travers les quatre coins de la wilaya, le constat est le même. Le mouton est cher, très cher même. «Les maquignons n'ont aucune pitié envers les ménages», commentent certains. Pour acheter un mouton de taille moyenne, il faut déboursier au moins 50 000,00 à 52 000,00 DA. La flambée était logiquement prévisible, étant donné qu'il y a une forte demande sur le mouton mais pas à ce point. Des spéculateurs profitent pour engranger des gains faciles en cette période de fête mais ont réussi à décourager beaucoup de ménages à accomplir ce rite. Des chefs de familles

rencontrés ces derniers jours dans quelques points de vente nous disent avoir décidé de renoncer au sacrifice cette année, à cause de l'augmentation des prix. D'ailleurs, cette cherté a rejailli sur le prix de la viande rouge, notamment l'ovini qui a atteint déjà les 1 500,00 DA le kilo chez les bouchers. Ce renchérissement, à la limite de l'insolite, est provoqué, comme à l'accoutumée, par des maquignons qui n'ont rien à voir avec l'élevage, pendant que les éleveurs sont absents dans les marchés et autres points de vente autorisés à l'occasion. Ce sont ces intermédiaires qui achètent un nombre impressionnant de têtes d'ovins au prix de gros pour les revendre au détail à des prix très élevés. En fait, ils contrôlent les marchés et fixent la tendance. Un simple agneau coûte ces derniers jours au minimum 35 000 DA. Le mouton a atteint des prix inaccessibles, il est cédé à partir de 52 000 DA, ceci par l'entremise d'une bonne négociation avec le vendeur. Les chefs de familles qui voudraient à tout prix faire plaisir à leurs enfants en leur offrant un mouton, pourraient, au terme d'âpres palabres voir le vendeur baisser un petit peu le prix. En

revanche, d'autres pères de familles, de condition modeste, se résignent plutôt à acheter quelques kilos de viande d'agneau au prix de 1 500 DA/kg, ou un peu moins pour la viande bovine qui elle se négocie déjà à 1 300 DA. Inutile d'imaginer son prix à la veille de l'Aïd. Et pour aider les familles pauvres à accomplir le rite, des associations, des bienfaiteurs et des APC organisent des opérations de solidarité ces derniers jours. C'est le cas d'un bienfaiteur et l'APC de Tinebder qui ont offert à 248 familles nécessiteuses 2 kilos de viande et une aide financière de 5 000 DA. La direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Béjaïa a décidé d'offrir 5 000 DA à 593 familles démunies du fonds de la zakat qui a atteint cette année un peu plus de 339 millions de centimes. Pour sa part, l'association de préservation de la nature et la défense du consommateur en collaboration avec l'association «Défis» de Seddouk a distribué des couffins alimentaires et autres aides en faveur de plusieurs dizaines de familles nécessiteuses, de handicapés voire d'orphelins dans les communes de Seddouk, Béni Maâouche, Timezrit, etc. **Hocine Cherfa**

Les experts recommandent la révision de la démarche des subventions

Le gouvernement reculera-t-il sur la politique sociale ?

■ Les experts réunis par le Cnes lors d'une table ronde, ont été unanimes: la chute des cours du pétrole peut durer plus de cinq années. A cet effet, ils tirent la sonnette d'alarme et parmi leur recommandation figure la révision de la politique des subventions, alors que le gouvernement avait déjà rassuré qu'il ne reculera pas sur le caractère social de l'Etat.

Par Nacera Chennafi

Les experts réunis lors d'une table ronde à la Résidence El Mithak organisée par le Conseil national économique et social (Cnes) ont organisé une journée pour décortiquer la situation économique du pays avec les grands risques qui pèsent sur l'économie avec la chute des prix du pétrole suivie d'une baisse conséquente des réserves de change qui est de 35 milliards de dollars en 2015.

Les experts réunis jeudi avaient en principe pour mission d'apporter leur aide au gouvernement Sellal pour la gestion de la crise économique sachant que l'Exécutif a déjà mis en place des dispositions, dont celles introduites dans la LFC 2015 et celles qui seront adoptées dans la loi de finances de 2016 en plus d'autres annoncées à travers des instructions, dont la réduction de quelques projets.

Les experts et le Cnes ne donnent aucune évaluation directe sur ces mesures mais ils tirent la sonnette d'alarme quant au recul continu des prix du pétrole, qui peut durer plusieurs années, et son impact négatif sur l'économie nationale. Les experts réunis par le Cnes ont été unanimes: la chute des cours du pétrole peut durer de trois à cinq années, voire plus.

Parmi les recommandations retenues, figurent la révision de l'actuelle politique des subventions des produits de base et l'encouragement de la productivité. Selon ces experts, c'est insoutenable que l'Algérie continue à subventionner, de façon



indirecte (c'est-à-dire hors budget de l'Etat) le gasoil et l'électricité ou de façon directe la baguette de pain et le sachet de lait par exemple, au profit des pauvres et des riches, des producteurs et des importateurs sur le même pied d'égalité. A ce propos, Youcef Benabdallah, chercheur au CREAD (Centre de recherche en économie appliquée pour le développement) a indiqué que «le régime de subventions devrait être scrupuleusement adapté à la stratégie économique globale (à) on ne peut pas continuer à soutenir toutes les activités de la même manière». Selon une étude du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'Algérie figurait, en 2010, parmi les pays arabes qui subventionnent le plus les produits énergétiques.

Il est à savoir que les subventions directes (budgétisées) représentant presque un quart du budget de l'Etat et 13% du

PIB national, le taux global des subventions atteindrait 30% du PIB. A ce propos, l'expert explique que les subventions explicites et implicites représentent 30% du PIB algérien, soit 60 milliards de dollars, pourquoi on ne récupère pas 10% de ce montant pour le réinjecter dans le budget. M.Benabdallah a ajouté que les riches doivent accepter de payer (les prix réels) tout en proposant d'imposer un système de subventions «discriminant» qui favorise les producteurs de richesse, sur la base de trois critères que sont la valeur ajoutée, le taux d'exportation et le taux d'utilisation de la technologie.

En 2012, le total des subventions directes et indirectes s'élevait à l'équivalent de 18% du PIB, soit 2 900 milliards de dinars ou 29 milliards de dollars, d'après les données officielles, validées par les calculs du Fonds monétaire international (FMI).

Par ailleurs, le spécialiste en énergie, Mourad Preure n'a pas

écarté que le prix du baril recule de dix dollars au cours du deuxième semestre 2016 et que cette baisse durera de trois à cinq ans voire plus. Cette baisse des cours de l'or noir qui représente 95% des recettes de l'Algérie mettra ce pays dans une situation financière difficile s'il n'engage pas des actions dans des délais proches. Pour l'expert, Erve Lauranzi, la situation actuelle peut durer encore 4 à 5 ans.

Il est à noter que la subvention des prix des produits de large consommation, est parmi les outils-clés du gouvernement pour assurer la paix sociale, cependant, la réalité montre que cette politique profite aux riches. Selon certains experts, les subventions semblent profiter plus aux riches qu'aux pauvres. A cet effet, la sonnette d'alarme est tirée pour une révision efficace de cette politique, mais les risques de perturber la paix sociale restent importants.

N. C.

L'Algérie fait ses premiers pas

Des cours au profit des enfants hospitalisés

Autrefois réduit à des initiatives du bénévolat des enseignants qui donnaient des cours aux enfants hospitalisés, l'enseignement de cette catégorie devrait passer à des phases plus réglementaires et généralisées à travers le territoire national pour l'avenir.

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrat ainsi que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Abdelmalek Boudiaf ont effectué hier une visite conjointe au niveau de deux hôpitaux et une école à Alger. Cette sortie a été entamée depuis l'hôpital de Beni Messous où il a été abordé la question de l'école à l'hôpital. Les deux ministres ont expliqué au niveau du service de pédiatrie qu'un nombre de 9 millions d'écoliers hospitalisés bénéficieront des cours au niveau des établissements de santé. Selon les deux responsables, cette expérience sera généralisée à travers le territoire national. Pour ce qui est de la capitale, les élèves malades sont scolarisés dans 7 établissements hospitaliers. Il est à rappeler

que l'enseignement au niveau des hôpitaux se limitait à des actions de bénévolat de certains enseignants dans un premier temps. Une situation qui n'est plus la même, puisque l'on parle maintenant d'une généralisation et de recrutement d'enseignants pour les élèves hospitalisés des trois paliers, lesquels n'auront pas à perdre du temps de scolarité pendant leur maladie. Pour sa part la ministre de l'Education est revenue à cette occasion sur la question de la violence dans le milieu scolaire au lendemain de l'incident dans un CEM de Tipaza. Elle a lancé un appel à tous les employés des écoles ainsi que les familles à travailler ensemble pour la lutte contre ce fléau. Il faut que les élèves sachent qu'il y a toujours des façons de régler les problèmes de manière pacifique, a-t-elle soutenu. Il y a lieu de souligner au sujet de l'incident ayant eu lieu à Tipaza que les cours ont repris hier au CEM Ibn Khaldoun de Hadjiout (Tipaza) où le calme régnait dans la matinée après une journée

d'arrêt de travail suite aux incidents enregistrés la veille au cours desquels une dispute à l'arme blanche a causé des blessures à trois élèves. Selon une source hospitalière, la victime, qui a subi une intervention chirurgicale après avoir été atteinte de blessures graves à la poitrine à l'aide d'une arme blanche en essayant de séparer les élèves belligérants, «devrait sortir de l'hôpital de Hadjiout dans les deux prochains jours». La ministre a également fait savoir qu'une convention sur la médecine du travail est en cours d'élaboration en collaboration avec le ministère de la Santé. Au terme du second point de la visite à l'hôpital Maillot de Bab El Oued, le ministre de la Santé est revenu surtout sur la question du gel des projets de 4 nouveaux hôpitaux (CHU). Le ministre a tenu à souligner dans ce sens qu'il n'est pas question de gel et que ces projets sont plutôt «en négociations financières».

Yasmine Ayadi

LA QUESTION DU JOUR

L'ultimatum posé par Bernardino Leon

Suite de la page une

Il a transpiré par ailleurs que la délégation du Congrès général, dont on ne sait d'ailleurs pas si à tout le moins elle a fait acte de présence à Skhirat, n'a pas daigné remettre la liste de ses représentants devant faire partie du gouvernement d'unité nationale, censé prendre la direction du pays pendant la période de transition. Ainsi donc, rien ne semble jusque-là se passer selon les vœux de Bernardino Leon, dont on attend par conséquent qu'il demande à être déchargé de sa mission. S'il le fait, il sera sans doute aussitôt remplacé par un autre émissaire onusien, qui selon toute vraisemblance n'aura pas plus de chance que lui de réussir dans la même tâche. Or qu'a-t-il fait ces derniers temps sinon imposer aux protagonistes un processus de sortie de crise en dépit de leur répugnance manifeste à s'y inscrire ? Son remplaçant, si remplaçant il y a, se lancera dans le même pari, et sans doute échouera-t-il à son tour, si entre-temps le Conseil de sécurité ne change pas de politique envers la crise libyenne, à l'ombre de quoi prospère le terrorisme, incarné par Daech notamment, qui déjà contrôle Syrte, et le trafic humain vers les côtes européennes. Mais il ne faut pas trop se faire d'illusion sur la réactivité du Conseil de sécurité en l'espèce, à une époque où le regard des grandes puissances est concentré sur un conflit de bien plus grande intensité, et qui, circonstance aggravante si l'on peut dire, se trouve en ce moment même à un tournant peut-être décisif : la guerre en Syrie. Cela sans même parler de la vague actuelle de réfugiés déferlant sur l'Europe et venant en particulier de ce pays ravagé par la guerre. Pour que la Libye se place au même plan des pré-occupations des grandes puissances, et non plus seulement de celles des pays de la région, il faut que l'Etat islamique élargisse son domaine, et arrive soit aux portes de la Libye, soit de Benghazi, soit des deux à la fois. Aussi longtemps qu'il ne paraîtra pas en capacité de prendre militairement le dessus sur les forces relevant de Tripoli et sur celles de Tobrouk, c'est la démarche mise en œuvre par Bernardino Leon qui aura la préférence de la communauté internationale. Elle a échoué une première fois ? Qu'à cela ne tienne : la situation en Libye n'est pas encore telle qu'elle ne puisse être tentée une deuxième fois, quand bien même ce serait pour échouer de nouveau.

M. H.

49 affaires de fausse monnaie depuis le début de l'année

Attention aux faux billets

■ Les faux billets n'arrêtent pas de circuler dans nos marchés. Une réalité constatée notamment avec les nouveaux cas enregistrés par la Gendarmerie nationale.

Par Mohamed Mabkhout

Ce sont des chiffres confirmés hier par le colonel Abdelhamid Keroud, chargé de la

Utilisation des outils coupants durant l'Aïd El Adha La Protection civile appelle à la prudence

LA DIRECTION générale de la Protection civile a appelé, hier, dans un communiqué, les citoyens à un maximum de prudence en raison de la dangerosité des outils coupants et autres objets utilisés durant l'Aïd El Adha.

«En prévision de la célébration de l'Aïd El Adha et eu égard aux innombrables cas d'incendies, d'accidents de coupures et de brûlures dont sont victimes chaque année les personnes notamment les enfants et afin de réduire ces conséquences générées par l'utilisation des outils lors du sacrifice (cou-teaux, hache, chalumeaux etc.), la direction générale de la Protection civile appelle les citoyens à un maximum de prudence en raison de la dangerosité de tous ces outils», a précisé la même source.

La Protection civile a rappelé que la manipulation des couteaux, haches et tabounas doit répondre à certaines consignes de sécurité.

«Ces outils doivent être placés hors de portée des enfants, ne mettez jamais vos couteaux et haches à même le sol, ils doivent être conservés dans leurs étuis, et ne jamais utilisé une meuleuse pour affûter et affiler les couteaux en présence d'enfants (risque de projection d'éclats)», a expliqué la même source.

La direction générale de la Protection civile recommande également de bien entreposer les chalumeaux, tabounas, les allumettes et les briquets et de les garder hors de portée des enfants, de vérifier la conformité du tuyau et du détendeur de gaz utilisés pour relier la bouteille de gaz butane et la tabouna, de ne jamais laisser les chalumeaux et tabounas allumés sans surveillance et d'empêcher les jeunes enfants de s'approcher du feu. Par ailleurs, la Protection civile a appelé les automobilistes, particulièrement les professionnels des transports, à plus de prudence sur les routes en raison de l'augmentation du nombre d'accidents durant les périodes de fête.

En cas d'incident ou d'incendie, la Protection civile invite les citoyens à appeler ses services au numéro 14 en précisant la nature du risque et l'adresse exacte.

Kamel L.

communication au sein du même corps sécuritaire, lors d'une visite à la wilaya de M'sila. Un commerce en vogue grâce aux moyens informatiques à la portée de tous.

Quarante-neuf affaires de fausse monnaie ont été enregistrées sur le territoire national par les services de la Gendarmerie nationale durant les huit derniers mois. Des faits qui donnent aux faussaires la possibilité de s'épanouir. Si les trafiquants de la capitale sont toujours en tête, à M'sila deux cas ont été enregistrés ce qui marginalise le chiffre, selon le bilan communiqué par les mêmes services.

S'enrichir en cliquant sur la touche «imprimer» du clavier d'un micro-ordinateur, semble donner l'eau à la bouche aux malicieux. Alors que cette période se caractérise par un grand échange à l'approche de l'Aïd, certains insèrent des faux billets lors du paiement qui s'effectue uniquement de main à main.

Vingt affaires de trafic de faux billets ont été enregistrées à l'est du pays, 17 à Alger, 9 à l'ouest, et 3 au sud-ouest et 95 personnes ont été écrouées, parmi eux 4 femmes. Et malgré tout le dispositif sécuritaire mis en place dans le cadre de la lutte contre le banditisme, ce dernier se forge par l'organisation et la vigilance.

Dans le marché à bestiaux de Berhouma, dans la wilaya de



M'sila, que nous avons visité hier en compagnie d'éléments de la Gendarmerie nationale, à quelques jours de l'Aïd, «le marché hebdomadaire se transforme en quotidien», nous a indiqué un élément de la brigade. Ici, les cellules techniques font souvent des descentes, munies d'appareils de rayonnement ultraviolet et un feutre spécial qui leur permet de détecter les faux billets. «À l'heure actuelle, il n'y a pas eu de cas de fausse monnaie car les

trafiquants savent que nous nous déployons davantage en cette période», nous a précisé le même responsable.

Des réseaux montés par des migrants subsahariens, plus particulièrement de nationalité malienne, ainsi que des Algériens, et qui se spécialisent aujourd'hui dans la fausse monnaie. De la fabrication jusqu'à la vente, tout ce cycle de production est assuré et fait de ce «papier peint» un gagne-pain quotidien très juteux.

Les coupures de 200, 500, 1 000, 2 000 dinars sont aujourd'hui proposés par les vendeurs de faux billets. Ces billets sont fabriqués dans des petits ateliers équipés de micro-ordinateurs, un scanner et une imprimante. Un marché de plus en plus ouvert au banditisme à l'exemple de la drogue et l'alcool sans autorisation, qui font grimper le taux de la criminalité chez la jeunesse algérienne abandonnée à son propre sort.

M. M.

Les vendeurs des fruits et légumes font la loi

La hausse des prix persiste



Depuis des semaines, et à l'approche de l'Aïd El Adha, les prix des fruits et légumes flambent. Cette situation déplaît aux petites bourses qui se retrouvent coincées entre le prix du mouton «intouchable» et la flambée qui dure depuis un moment.

Un tour au marché permet de constater que les légumes et fruits de saison ont enregistré une hausse remarquable. Au grand malheur des ménagères, notamment, les consommateurs trouvent des difficultés à remplir leurs paniers. En effet, les citoyens rencontrés sur les lieux affichent un certain mécontentement dû aux prix affichés par les

vendeurs. Depuis quelques semaines, les prix des fruits et légumes connaissent une hausse alarmante. Cette dernière vient lamener le pouvoir d'achat du citoyen qui cherche encore une solution pour acheter son mouton «très cher». L'occasion de l'Aïd El Adha pousse les commerçants à gonfler les prix et ne pas prendre en considération la situation critique des citoyens : rentrée scolaire très salée, un mouton inabordable... A titre d'exemple, la laitue au marché Clauzel n'est pas à moins de 200 DA le kg depuis la semaine dernière. La tomate est affichée à 120 DA et jusqu'à 135 DA le kg. La pomme de terre

est également touchée par cette hausse, atteignant les 65 DA alors qu'il y a un mois elle était cédée à 50 et même 35 DA. Les haricots verts sont à 200 DA et les carottes à 85 DA. Les oignons ont aussi enregistré une hausse remarquable, et sont depuis un moment proposés à 80 DA. Les fruits sont également touchés par cette hausse. La pomme vaut 170 DA le kilo, alors que son prix était de 140 DA, il y a une semaine. La nectarine ainsi que la poire sont cédées entre 150 DA et 250 DA. Les citrons verts sont à 700 DA ! La pastèque est à 65 DA le kilo contre 25 DA il y a un mois. A l'approche de chaque fête, notamment religieuse, les citoyens sont confrontés dans plusieurs wilayas du pays au phénomène de la hausse des prix. Ces fêtes sont alors une opportunité pour certains marchands malhonnêtes qui comptent augmenter leurs chiffres d'affaires en ces périodes. Les commerçants, comme à l'accoutumée, incombent la responsabilité au manque de l'offre sur le marché. Un argument qui ne tient pas la route. L'absence de contrôle de la part des pouvoirs publics, que ce soit au niveau des marchés de gros ou de détail, a encouragé ce phénomène de spéculation qui a mis à rude épreuve le pouvoir d'achat des Algériens. Cette spéculation est due au manque d'organisation et de contrôle au niveau des marchés. Ce sont les services spécialisés du ministère du Commerce, particulièrement la direction du contrôle des prix, à qui revient la tâche de veiller au respect de la réglementation en vigueur. Tout compte fait, c'est l'absence de contrôle et de sanctions qui est à l'origine de ces hausses répétées.

Thinihene Khouchi

Commerce extérieur/Durant les 8 premiers mois 2015

Un déficit de plus de 9 milliards de dollars

■ La balance commerciale a enregistré un déficit de 9,06 milliards de dollars durant les huit premiers mois de l'année 2015, contre un excédent de 4,32 milliards de dollars à la même période de 2014, a-t-on appris hier auprès des Douanes algériennes.

Par Souad L.

De janvier à août derniers, les exportations se sont établies à 26,36 milliards de dollars (mds usd) contre 43,69 mds usd à la même période de 2014, soit une chute de 39,67%, précisent les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 35,42 mds usd contre 39,37 mds usd durant la même période de l'année écoulée (-10,02%), ajoute la même source. Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 74% durant les huit premiers mois de 2015 contre 111% à la même période de l'année écoulée. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 94,51% du total des exportations durant cette période de référence, ont été évaluées à 24,91 mds usd contre 42,29 mds usd à la même période de 2014, enregistrant une baisse de 41,10%. Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours faibles avec près de 5,5% du volume global des exportations, soit près de 1,45 milliard usd. Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec 1,17 md usd (+7,62%), les biens alimentaires avec 186 millions usd (-11,43%), les produits bruts avec 69 millions usd (-10,45%), les biens d'équipements industriels avec 13 millions usd (+8,24%) et les biens de consommation non alimen-



taires avec 7 millions usd (-4,21%). Quant aux importations, à l'exception des biens d'équipement agricoles qui ont augmenté de plus de 14% pour totaliser 470 millions usd, toutes les importations des autres produits ont reculé. Les plus importantes baisses ont concerné les produits bruts avec des importations de 1,07 md usd (-19,32%), les produits alimentaires avec près de 6,41 mds usd (-17,94%), les biens de consommation non alimentaires avec 5,94 mds usd (-15,14%), le groupe des énergies et lubrifiants avec 1,64 mds (-8,45%), les demi-produits avec 8,04 mds usd (-7,66%) et les

biens d'équipements industriels avec 11,84 mds usd (-3,80%).

Balance commerciale déficitaire en août

Pour ce qui concerne la balance commerciale du mois d'août 2015, elle a connu également un déficit de 869 millions usd contre un excédent de 657 millions usd durant le même mois en 2014. Les exportations ont atteint près de 3,25 mds usd contre 5,50 mds usd au même mois de 2014 (-40,83%), tandis que les importations se sont chiffrées à 4,12 mds usd contre 4,84 mds usd (-14,89%). Les exporta-

tions des hydrocarbures ont été estimées à 3,05 mds usd contre 5,37 mds usd le même mois en 2014 (-43,23%). Les exportations hors hydrocarbures en août dernier ont représenté 6,32% du total des exportations, en se chiffrant à 206 millions usd contre 130 millions usd au même mois en 2014, en hausse de près de 58,46%. En mai 2015, les six principaux clients de l'Algérie ont été l'Italie (631 millions usd), la France (511 millions usd), l'Espagne (444 millions usd), la Grande-Bretagne (323 millions usd) et la Turquie (211 millions usd). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine a

maintenu sa première place avec (673 millions usd), suivie de la France (495 millions usd), l'Italie (384 millions usd), l'Espagne (338 millions usd) et l'Allemagne (281 millions usd).

S.L./APS

Changes/Après la décision de la Fed

L'euro se replie légèrement face au dollar

L'EURO baissait légèrement face au dollar hier, dans un marché sans grande direction alors que le dollar restait affaibli par le maintien en l'état la semaine dernière de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). La monnaie unique européenne valait 1,1289 dollar, contre 1,1299 dollar vendredi. La devise européenne montait face à la monnaie nippone, à 135,84 yens contre 135,57 yens vendredi. Le dollar repartait à la hausse face à la devise japonaise, à 120,33 yens contre 119,98 yens vendredi. Le dollar avait connu un affaiblissement vendredi suite à l'annonce d'un statu quo de la politique monétaire de la banque centrale américaine sur ses taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt de la banque centrale américaine aurait eu pour effet de rendre le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes. Mais à l'issue de deux jours de réunion, le Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) a décidé de maintenir le loyer de l'argent à son plus bas niveau (entre 0 à 0,25%) auquel il est figé depuis fin 2008 et de ne pas procéder au premier relèvement de ses taux d'intérêt en près de dix ans. Par ailleurs, les cambistes faisaient peu de cas hier de la victoire électorale en Grèce du parti Syriza d'Alexis Tsipras. Le Premier ministre grec, débarrassé de la gauche radicale du parti qui a fait scission et n'entre pas au Parlement, devrait tout de même pouvoir appliquer le troisième plan d'austérité imposé au pays par l'Union européenne (UE) et le Fonds monétaire international (FMI) cet été. Le livre britannique se stabilisait face à la monnaie européenne, à 72,78 pence pour un euro, et repartait à la baisse face au dollar, à 1,5509 dollar pour un livre. La devise suisse regagnait un peu de terrain face à l'euro, à 1,0918 franc pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9672 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1 137,68 dollars, contre 1 141,50 dollars vendredi soir.

R. E.

Salon international de la pêche et de l'aquaculture

130 exposants attendus à Oran

Quelque 130 exposants nationaux et étrangers participeront à la 6^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2015), qui se tiendra au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran à partir du 1^{er} octobre, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur. Ce rendez-vous économique placé sous le slogan «Pour une contribution efficace des filières de la pêche et aquaculture pour diversifier l'économie nationale», verra la présence de 26 pays arabes, européens et asiatiques, a-t-on souligné. La Corée du Sud

représentée par son agence de coopération internationale sera l'invitée d'honneur de l'édition de 2015, selon Mohamed Bengrina. A noter également la participation de plusieurs organisations internationales, à l'instar de l'Organisation mondiale d'agriculture et d'alimentation (FAO), l'Organisation arabe de développement agricole, l'Agence japonaise de coopération internationale, des bureaux d'études, des associations nationales et locales versées dans la pêche et des dispositifs de l'emploi dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi (Ansej), a-t-on indiqué. Ce

salon de quatre jours, organisé par la Chambre algérienne de la pêche et d'aquaculture sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, constituera une occasion pour informer des nouveautés du secteur dans le monde et un espace de débat, de consultation et d'échanges d'expériences entre acteurs économiques nationaux et étrangers, selon le site internet de la chambre. Cette manifestation est organisée en coopération avec le Centre de conventions d'Oran (CCO).

Ahmed J./Agences

Prix

Rebond du pétrole en Asie malgré les inquiétudes sur l'économie

Les cours du pétrole ont rebondi hier matin en Asie, dans un contexte pourtant plombé par l'excès d'offre et les craintes quant à l'état de l'économie mondiale. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre gagnait 15 cents à 44,83 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, la référence

européenne du brut, pour livraison en novembre, progressait de dix cents à 47,57 dollars. L'agence Bloomberg a rapporté que les réserves de brut d'Arabie saoudite, le premier exportateur de pétrole, avaient atteint 320 millions de barils, soit leur plus haut niveau depuis 2002. Outre ses inquiétudes sur cet excès d'offre, les investisseurs ont

accueilli avec prudence la décision de la Réserve fédérale, jeudi, de garder inchangés ses taux d'intérêts. La présidente de la banque centrale, Janet Yellen, a expliqué ce choix en évoquant «les risques de ralentissement de l'économie chinoise», ses conséquences sur les marchés émergents et les prix des matières premières, sans oublier

l'impact des «turbulences» sur les marchés boursiers. «Il est clair que les hésitations de la Fed n'ont fait que renforcer les inquiétudes des investisseurs au sujet de l'économie mondiale, plutôt que de les rassurer», a indiqué dans une note Capital Economics.

R.G.

Constantine

Près de 49 000 hectares de jachère à résorber

Près de 49 000 hectares de jachère, sur une surface agricole utile (SAU) de 130 000 ha, doivent être récupérés pour booster la production de légumineuses et de fourrages à Constantine.

Par Lamine D./APS

Intervenant devant les cadres du secteur de l'agriculture regroupés pour une journée d'étude, le DSA a précisé que le plan d'action du dispositif de résorption de la jachère, retenu pour le quinquennal 2009-2014, avait permis de fructifier 5 340 ha de terres pour produire diverses légumineuses utiles à l'homme et au bétail, telles que les fèves, les haricots, les pois secs, les lentilles, l'avoine, le maïs et le soja.

Considérée comme un bassin laitier, la wilaya de Constantine compte également résorber, durant la saison agricole 2015-2016, plus de 1 340 hectares de terres laissées en jachère pour produire notam-

ment des légumineuses fourragères très prisées par les bovins et le bétail en général, a-t-il affirmé. De son côté, Ibtissem Sanah, ingénieur agronome chargée du dossier de résorption de la jachère auprès de la DSA, a précisé que la production attendue à l'issue du programme d'absorption des 1 340 ha de jachère de la saison en cours, avoisinera les 21 600 quintaux d'avoine et 7 800 quintaux de lentilles.

Les travaux de cette rencontre technique organisée à l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) d'El Baâraouia, près d'El Khroub, ont été axés sur l'évaluation de la campagne de sensibilisation qui a sillonné, du 9 au 15 septembre derniers, différentes communes de la wilaya pour expliquer aux agri-



Ph. > D. R.

culteurs l'importance de l'adhésion au programme de résorption de la jachère.

Le problème de l'indisponibilité de semences de légumi-

neuses et le non accompagnement financier de la banque au titre du programme RFIG pour la production de ces variétés agricoles auxquels les cultiva-

teurs sont confrontés pour la mise en œuvre de ce dispositif d'absorption de la jachère, ont été soulevés lors de la rencontre. L'intérêt de la résorption de la jachère, l'économie de l'eau, l'assolement et la rotation des cultures et l'utilisation rationnelle de la ressource sol ont constitué les principaux axes développés au cours de la réunion. L. D./APS

Formation professionnelle à Tissemsilt

15 nouvelles filières à la prochaine rentrée

Pas moins de 15 nouvelles spécialités seront ouvertes dans la wilaya de Tissemsilt à l'occasion de la prochaine rentrée de la formation de septembre 2015, a-t-on appris du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels. L'ouverture de ces nouvelles filières intervient dans le cadre de l'action du conseil de wilaya du partenariat, constitué de représentants de différents secteurs et entreprises afin de pourvoir le marché de l'emploi en main-d'œuvre et notamment en métiers en voie de disparition au sein de l'entreprise «Algérienne du textile» de Tissemsilt, a indiqué Khaled Belkharoubi. Dans ce contexte, des spécialités sont desti-

nées aux métiers de cette entreprise dont le tissage et la filature, a-t-il ajouté. Des opportunités de formation sont proposées dans d'autres domaines, à l'instar de la maintenance des réseaux d'assainissement, d'installation de canalisations, de montage et réparation de lunettes, d'assistant technique en bureautique, documentation et archives et de conseiller de vente. En prévision de la prochaine rentrée de la formation, la direction du secteur a fourni plus de 4 000 postes nouveaux dont 1 430 en formation résidentielle, 1 370 par apprentissage et 205 postes en cours du soir. Il a été décidé également l'ouverture de 175 postes en milieu rural, 50 en

formation sanctionnée par un certificat d'aptitude et 460 postes réservés à la femme au foyer. Concernant les détenus des établissements pénitentiaires de la région, 280 postes ont été ouverts dans le cadre de la formation contractuelle. La direction du secteur a aussi initié, en prévision de la rentrée de septembre, un plan d'information par des campagnes de sensibilisation, des portes ouvertes sur les établissements de formation et de jeunes et des émissions radiophoniques. La wilaya de Tissemsilt dispose de 9 CFPA et d'un institut national spécialisé, totalisant dans leur ensemble un effectif de 5 200 stagiaires. A.M./Agences

Naâma

Réception prochaine de trois ouvrages d'art

Trois ouvrages d'art et de nouvelles routes, ainsi que des projets de modernisation de divers tronçons routiers, vont être réceptionnés avant la fin de l'année en cours à travers la wilaya de Naâma, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des Travaux publics. Un des ouvrages d'art représente un pont enjambant Oued Es-Sam et visant à désenclaver les localités d'Es-Sam et Amar, dans la commune de Moghrar, et à les relier

à la RN-6. Le deuxième ouvrage a été projeté sur le tronçon du chemin de wilaya CW-8 reliant les localités de Cheikh Bouamama et Sidi-Brahim, tandis que le troisième se trouve sur la route de Founassa reliant la RN-6 au CW-3, a-t-on précisé. Les travaux de maintenance sont menés sur un tronçon de 40 km de la RN-6 et devront être réceptionnés avant la fin de l'année, au même titre que les travaux d'entretien et de modernisation

de 90 km de routes communales qui ont subi des dégradations du fait des importants flux de circulation de poids lourds. Une nouvelle route de 42 km reliant la commune de Mekmène Benamar et la zone de Mechraâ Laâlem sera réceptionnée prochainement, afin de réduire les distances entre les wilayas de Naâma et Tlemcen et atténuer la pression sur la RN-22 qui connaît, de son côté, des travaux d'entretien sur 14 km, selon la

même source. Le réseau routier de la wilaya de Naâma s'étend sur plus de 1 300 km, constitués de 498 km de routes nationales, 376 km de chemins de wilaya et 492 km de routes communales revêtues, et compte 40 ouvrages d'art et 10 maisons cantonnières. La wilaya de Naâma représente un point de jonction entre les wilayas de Béchar au Sud, El-Bayadh à l'est, Tlemcen à l'ouest et Saïda au nord. D.B.

Médéa

Cycle d'initiation à l'immolation des sacrifices du mouton de l'Aïd

Une initiation à l'immolation des sacrifices de l'Aïd selon la tradition musulmane a été organisée par la commune de Médéa au profit des citoyens désireux acquérir des connaissances relatives à cette pratique religieuse, a-t-on appris auprès de cette collectivité. Selon les responsables de cette commune, de nombreux citoyens ont pu bénéficier, à la faveur de ce cycle d'initiation, de cours théoriques sur les différentes étapes d'immolation du mouton de l'Aïd, conformé-

ment au rite musulman, prodigués par le personnel de l'abattoir communal. Les participants à cette initiation ont eu droit également à des cours pratiques, réalisés au niveau de cet établissement, a-t-on ajouté de même source. Durant les dix jours consacrés à ce cycle d'initiation, les dizaines de citoyens qui ont fait le déplacement à l'abattoir communal sont repartis, d'après la même source, avec suffisamment de connaissances leur permettant d'accomplir

cet acte de foi dans le strict respect des recommandations de la Sunna. Outre l'apprentissage du geste précis à accomplir lors de l'immolation du mouton, les participants ont eu droit à des explications détaillées sur le processus à suivre lors des autres étapes, notamment les techniques de contention de la tête, la séparation de la peau de mouton de la carcasse, l'éviscération ou la découpe de la carcasse, a-t-on noté. S.L./APS

Jijel
Prochaine attribution de 1 168 logements sociaux

UN TOTAL de 1 168 logements publics locaux (LPL) sera attribué «très prochainement» à Jijel, a-t-on appris lors d'un conseil de wilaya présidé par le chef de l'exécutif local, Larbi Merzoug. Le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a annoncé, lors de la réunion, qu'en plus de cette tranche, 1 437 autres logements du même segment seront réceptionnés «avant la fin de cette année». Le wali qui a insisté sur la nécessité de raccorder sans tarder ces unités d'habitation aux différents réseaux, en prévision de leur attribution, a demandé aux responsables concernés de procéder au lancement des programmes de logements non encore entamés. Selon un décompte de la wilaya, le parc de logements local s'élevait au 31 août dernier à 59 423 logements (tous segments confondus), auquel il faut ajouter 2 000 aides octroyées pour la réhabilitation d'habitations individuelles ou collectives. S'agissant du logement rural, la wilaya a bénéficié d'un programme de 24 020 logements, dont 19 992 réalisés, 3 626 en chantier et 402 non encore lancés, a-t-on indiqué. R.R.



Escalade militaire en Libye

L'Algérie condamne avec force et appelle à la retenue

■ L'Algérie a condamné «avec force» le regain des violences en Libye et appelé les frères libyens à la retenue pour préserver la cohésion et l'unité du peuple libyen, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Par Souhila K.

«L'Algérie condamne avec force le regain des violences en Libye, notamment les derniers raids sur la ville de Benghazi, et considère que cette escalade militaire, en plus de semer la terreur parmi la population civile, ne fait que diminuer les chances de parvenir à une solution pacifique et menace d'entraver les efforts consentis par les Nations unies et les pays

du voisinage pour le règlement de la crise dans ce pays voisin afin d'entamer le processus d'édification de l'Etat de droit et de ses institutions», souligne le communiqué.

«L'Algérie, qui appelle tous les frères libyens à faire preuve de sagesse et de retenue et à éviter tout acte pouvant porter atteinte à la cohésion du peuple libyen, réaffirme son soutien à ce pays frère et son appui au processus de négociations sous la supervision des Nations unies ainsi que son soutien à tous les efforts internationaux visant à parvenir, dans les plus brefs délais, à une solution politique qui garantirait l'union de la Libye et de sa souveraineté», conclut le communiqué. Par ailleurs, la mission de l'ONU pour la Libye a estimé que ces attaques n'arrangeaient pas les négociations en cours pour le règlement du conflit en Libye. «Les frappes aériennes (à Benghazi) sont une tentative claire de saper et faire dérailler les efforts en cours pour mettre fin au conflit, au moment où les négociations sont entrées dans leur phase finale», a déclaré la



Ph. : DR

Sahara occidental L'UPES condamne la restriction de liberté d'expression et l'agression des journalistes

L'UNION des Journalistes et Ecrivains Sahraouis (UPES, en espagnol) a «vigoureusement» condamné la terrible situation dans laquelle se trouve les journalistes sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental. Dans un communiqué publié dimanche dont une copie est parvenue à la SPS, l'Union sahraouie a condamné le manque de liberté d'expression dans les territoires sahraouis occupés et l'agression des journalistes sahraouis par les autorités d'occupation marocaines. L'UPES a également imputé au Maroc la responsabilité de ses violations graves et sa politique de répressions commises contre les civils innocents qui réclament pacifiquement leurs droits à la liberté et à l'indépendance. Le communiqué a aussi dénoncé l'agression verbale et physique perpétrée par des agents des services de renseignements marocains contre le journaliste sahraoui Mohamed Mayara lors de sa visite à la ville de Tantan (au sud du Maroc). Il a cité également le cas du jeune blogueur et journaliste sahraoui pour la chaîne RASD-TV Mahmoud Al-Haïssan qui a été aussi arrêté et torturé après avoir filmé des manifestations pacifiques organisées par les civils dans les territoires occupés du Sahara occidental réclamant le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance, dispersées violemment par les forces de l'occupant marocain. Plusieurs organisations nationales et internationales des droits humains ont exprimé leur préoccupation concernant de la situation des droits de l'homme et le siège militaire et médiatique imposé sur les territoires occupés du Sahara occidental. F.H./SPS

mission des Nations unies pour la Libye (UNSMIL) dans un communiqué, mis en ligne son site web. Le commandant des forces armées du gouvernement reconnu, le général Khalifa Haftar, a annoncé samedi le lancement d'une nouvelle opération militaire à Benghazi. Il a notamment

donné instruction «aux pilotes (...) et aux chefs des opérations dans les zones ouest de frapper» le QG des groupes qui combattent les forces gouvernementales à Benghazi, a, par ailleurs précisé l'agence officielle LANA, porte-voix du gouvernement reconnu. L'ONU espérait arriver

à convaincre les parties en conflit d'accepter dimanche un accord sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale afin de mettre fin aux combats. Les négociations sont en cours sous l'égide de l'ONU.

S.K./agences

215 migrants à bord de deux bateaux secourus

LES GARDES-CÔTES libyens ont annoncé avoir secouru 215 migrants qui tentaient de rejoindre l'Europe depuis la Libye à bord de deux bateaux, ont rapporté des médias. «Les gardes-côtes de Tripoli (...) ont secouru 215 migrants clandestins dimanche», a indiqué un porte-parole de la marine libyenne, Ayoub Qassem, à l'agence de presse du gouvernement libyen non reconnu par la communauté internationale et installé à Tripoli. «Parmi eux se trouvaient une cinquantaine de femmes et un nourrisson», a-t-il précisé. «Ils tentaient (de rejoindre l'Europe) à bord de deux bateaux pneumatiques depuis la région de Sidi Bannour», à environ 15 km au nord-est de Tripoli, a-t-il ajouté. Cette opération de

secours est intervenue au lendemain de l'interception par les gardes-côtes libyens d'une «embarcation en bois et du sauvetage de 272 migrants clandestins d'origine arabe», dont 60 femmes et une fillette de cinq ans, selon le porte-parole de la marine libyenne. Samedi également, l'Italie avait par ailleurs annoncé que plus de 4 500 migrants avaient été secourus au large de la Libye en une journée dans le cadre d'une vingtaine d'opérations, réalisées notamment par l'armée et les gardes-côtes italiens, un navire de Médecins sans frontières (MSF), un bateau croate en mission pour l'agence européenne Frontex et des navires membres de la mission Eunavfor Med. Vendredi, sept cadavres de migrants

dont celui d'un enfant ont été repêchés dans la Méditerranée au large de Tripoli, selon les gardes-côtes libyens qui ont précisé que quatre femmes enceintes sont toujours portées disparues. La Libye n'est située qu'à un peu plus de 300 km de l'île italienne de Lampedusa que des centaines de migrants venus d'Afrique, de Syrie ou d'autres zones de conflit tentent chaque semaine d'atteindre. La Libye, avec ses 1 770 km de côtes, est devenue une plaque tournante de l'immigration clandestine vers l'Europe. Les passeurs profitent du chaos régnant dans le pays miné par les violences et divisé entre deux gouvernements rivaux, avec notamment l'absence de contrôle aux frontières. S.K.

Tunisie

Quatre millions de touristes ont visité le pays cette année

La Tunisie a accueilli près de 4 millions de touristes depuis début janvier jusqu'au 10 septembre 2015, contre 5 millions de touristes durant la même période de l'année 2014, a indiqué le ministre du Tourisme Salma Rekik Elloumi qui participait dimanche à Gammarth à une réunion avec une délégation touristique belge.

Le nombre de touristes européens a enregistré une importante régression estimée à près de 50%, comparé à la même période de l'année dernière.

Selon le ministre du Tourisme, cette situation est la conséquence des attaques terroristes du Bardo (18 mars 2015) et de Sousse (26 juin 2015) qui ont été suivies par des annulations de

réservations. En contrepartie, le nombre de touristes algériens a enregistré une augmentation de 17 % avec, jusqu'au 10 septembre, plus d'un million de visiteurs, a noté le ministre du Tourisme.

La responsable a aussi fait part d'une légère augmentation du nombre des nuitées des Tunisiens résidant à l'étranger (7%). La ministre du Tourisme a insisté sur l'urgence d'une série de réformes portant notamment sur la formation, l'amélioration de la qualité des services et les conditions de sécurité pour sortir le secteur de la situation difficile où il s'est enlisé, a-t-elle relevé. Un programme de formation sera lancé en faveur des ouvriers hôteliers qui se trouvent en chô-

mage technique.

Ce programme sera opérationnel dans 8 centres repartis dans plusieurs régions du pays (Djerba, Sousse, Nabeul...). Près de 413 unités hôtelières sont encore en activité sur un total de 600 unités.

Le découpage électoral doit être fin prêt d'ici à octobre 2015

«La tenue des municipales fin 2016 dépend de la promulgation de la loi électorale et de la fin du processus du découpage électoral», a affirmé Nabil Baffoun, membre de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE). «Le découpage électoral doit être fin prêt d'ici à octobre

2015, alors que la loi électorale doit être promulguée au plus tard en avril 2016», a-t-il précisé dans une déclaration à l'Agence TAP en marge d'une conférence, à Hammamet, sur le thème «La société civile et les municipales : Quel rôle, quels enjeux».

«Tout retard dans ces délais entraînera le report de la date des élections municipales», a-t-il averti. Initiée par la Ligue tunisienne pour la citoyenneté, cette conférence débattait deux jours durant de plusieurs thèmes liés notamment au cadre juridique régissant les élections municipales, au projet de loi sur les élections ainsi qu'au processus de contrôle et d'observation.

R.M.

Nucléaire

Le chef de l'AIEA a pu se rendre sur un site suspect en Iran

■ Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), venu dimanche à Téhéran chercher des «clarifications» sur le programme nucléaire de l'Iran, a pu se rendre sur un site soupçonné d'avoir abrité des activités suspectes.

Par Ali O.

«Yukia Amano a effectué une visite formelle au site de Parchin, il a visité certains ateliers à propos desquels il y avait de fausses informations», a déclaré Behrouz Kamalvand, porte-parole de l'Organisation de l'énergie atomique d'Iran (OEA). Situé à l'est de Téhéran, ce site est soupçonné d'avoir abrité des tests d'explosions conventionnelles applicables au nucléaire, ce que Téhéran a toujours démenti. La presse américaine a en outre récemment affirmé que des travaux suspects se dérou-



laient dans le secteur de Parchin. Selon le porte-parole de l'OEA, il s'agissait toutefois de travaux de «réfection d'une route» inondée, sur laquelle M. Amano a pu se rendre. L'Iran refusait jusqu'alors à l'AIEA l'accès à cette base, mettant en avant sa nature militaire et soulignant que l'agence onusienne y avait déjà conduit en 2005 des inspections qui n'avaient rien donné. Début septembre, l'AIEA avait demandé à l'Iran de lever des «ambiguïtés» concernant ses activités nucléaires passées, dans le cadre d'un processus de vérification préalable à une levée des sanctions internationales frappant ce pays depuis 2006,

prévue par l'accord historique scellé le 14 juillet entre Téhéran et des grandes puissances. «L'agence cherche des clarifications sur certaines questions et remplit (ainsi) ses devoirs, ce qui peut être une bonne base pour une coopération à long terme», a déclaré M. Amano lors d'une rencontre avec le président iranien Hassan Rohani, selon l'agence de presse officielle Irna. Sans préciser quels points devaient être clarifiés, M. Amano a affirmé que l'AIEA agissait «étape par étape (...) dans l'examen des programmes» nucléaires de l'Iran et essayait de «rapporter de manière impartiale» le résultat de son travail. Le président Rohani a lui

déclaré que son pays allait appliquer le «protocole additionnel (du Traité de non prolifération nucléaire, ndr) de manière volontaire». «Nous espérons que, vous aussi, vous surveillerez de manière équitable l'application» de l'accord du 14 juillet, a-t-il ajouté à l'adresse de M. Amano. Le protocole additionnel du TNP permet à l'AIEA d'intensifier la surveillance des programmes nucléaires dans le monde afin de vérifier qu'ils ne sont pas détournés de leur utilisation pacifique. Outre le président Rohani, M. Amano a rencontré le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif et le chef de l'OEA, Ali Akbar Salehi. Il s'est également adressé à huis clos aux députés d'une commission spéciale du Parlement iranien mise en place pour examiner l'accord nucléaire. En août, Yukia Amano était intervenu devant le Congrès américain pour tenter de convaincre les élus républicains, farouchement opposés à l'accord, de son bien fondé. Après une longue bataille au Congrès, le président Barack Obama a réussi à éviter un vote défavorable à l'accord qui a commencé à être formellement appliqué par Washington. Le président Rohani a affirmé dans une interview à l'émission «60 minutes» de la chaîne américaine CBS diffusée dimanche aux États-Unis, que la plupart de ses compatriotes soutenaient l'accord et que les institutions de son pays le ratifieraient

probablement. «La majorité de nos citoyens, dans les sondages, voient l'accord de manière positive», a déclaré M. Rohani. «Et généralement les institutions, comme le Parlement et le Conseil suprême de sécurité nationale, ne sont pas éloignées de l'opinion publique et vont dans ce sens», a-t-il ajouté. Le Parlement iranien, dominé par les conservateurs, devrait donner «son avis» d'ici la fin du mois, selon son président, Ali Larijani, qui, en faisant cette annonce le 5 septembre, n'avait pas précisé s'il y aurait un vote ou non. Conservateur modéré lui-même favorable à l'accord, M. Larijani avait toutefois prédit des débats houleux. Même si un vote était organisé, il est peu probable que le Parlement rejette un accord approuvé par le guide suprême d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei. Conclu entre l'Iran et le groupe 5+1 (États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne), cet accord prévoit de limiter au domaine strictement civil le programme nucléaire iranien en échange d'une levée progressive et réversible des sanctions économiques internationales. Avant la mise en œuvre de cet accord, l'AIEA doit rendre le 15 décembre un rapport destiné à lever toutes les zones d'ombre planant encore sur la «possible dimension militaire» du programme nucléaire iranien, jusqu'en 2003 au moins.

A. O.



Points chauds

Excès

Par Fouzia Mahmoudi

Les candidats de la primaire de droite et du centre qui doit se tenir en novembre 2016, sera surtout un affrontement entre Nicolas Sarkozy et Alain Juppé. Les autres, les petits candidats, comme ils sont souvent appelés, savent que s'ils veulent obtenir de la visibilité médiatique et se faire entendre par les militants ils doivent parfois donner dans l'excès, et cela avec plus ou moins de succès. Nous avons ainsi pu voir Xavier Bertrand avoir des mots très durs envers les migrants, tandis que Bruno Le Maire souhaitait il y a quelques jours encore que la France envoie des troupes au sol en Syrie. Cette semaine c'était au tour de François Fillon de lancer une idée qui le ferait se démarquer. L'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy a ainsi appelé à «faire sauter» le «tabou» des statistiques ethniques, qui empêche de connaître «la réalité du peuplement» de la France. «Si on veut vraiment piloter la politique d'immigration comme je le préconise, permettre au Parlement de fixer chaque année le nombre de personnes que la France peut accueillir, ne pas subir une immigration qui ne viendrait que d'une seule région du monde, qui serait déconnectée de nos besoins économiques et nos possibilités sociales, il faut avoir la possibilité de savoir qui on accueille, ce que ces personnes deviennent, comment elles s'intègrent», déclare Fillon en développant une des propositions de son livre «Faire». Une proposition qui est loin de faire l'unanimité à droite où Hervé Mariton, lui-même candidat à la primaire de droite pour la présidentielle de 2017, a critiqué la volonté de François Fillon de faire «sauter» le «tabou» des statistiques ethniques, qu'il met sur le compte des «caricatures» et des «surenchères» de ce débat de la primaire. «Je suis défavorable aux statistiques ethniques. Je trouve que ce n'est pas conforme à ce que je connais de François Fillon. Et c'est ça un peu qui me trouble dans le débat politique en France : des hommes qui, ordinairement, sont capables de dire des choses très sensées et très raisonnables, à un moment, probablement pour booster une campagne, faire quelque chose de plus choc, il faut quelque chose de transgressif, et donc on nous parle de statistiques ethniques», a déclaré Hervé Mariton. Reste à savoir ce qui sera jugé excessif et sensé par les militants de droite qui auront la tâche de désigner le candidat qu'ils veulent pour les représenter à la prochaine présidentielle, car jusque-là seule leur opinion comptera pour désigner celui qui sera opposé à Marine Le Pen et à François Hollande en 2017.

F. M.

Grèce

Vainqueur des législatives, Tsipras forme le gouvernement dès aujourd'hui

Le Premier ministre grec sortant Alexis Tsipras, vainqueur des législatives en Grèce avec son parti de gauche radicale Syriza et désireux de mener rondement son retour, devrait former dès hier un gouvernement durable chargé de mettre en œuvre le difficile plan d'aide au pays accepté à contrecœur en juillet.

«Dès demain, nous nous retrouvons les manches pour travailler dur», a lancé dimanche soir M. Tsipras à ses sympathisants au centre d'Athènes, après avoir gagné un triple pari en ramenant aisément son parti de gauche radicale Syriza au pouvoir, en reformant une coalition avec la droite souverainiste et en se débarrassant complètement de l'aile gauche de son parti.

Sur la quasi totalité (90%) des bulletins dépouillés, Syriza était créditée de 35,53% des voix contre 28,05% au parti de droite Nouvelle Démocratie (ND), dirigé par Vangelis Meimarakis, soit une avance de plus de sept points.

Alexis Tsipras devrait être nommé Premier ministre hier alors que les créanciers souhaitent voir son gouvernement rapidement opérationnel pour appliquer l'accord de réformes et de mesures budgétaires conclu cet été.

Le patron de l'Eurogroupe des ministres des Finances de la zone euro Jeroen Dijsselbloem s'est d'ailleurs fendu d'un tweet de félicitations au futur chef de l'exécutif, ajoutant attendre la «formation rapide d'un nouveau gouvernement» pour «continuer le processus de réforme».

Malgré une forte abstention (autour de 44%), les Grecs ont donc donné une deuxième chance à celui qui avait fait le pari de démissionner en août après avoir perdu sa majorité au Parlement, en espérant obtenir un nouveau mandat plus solide.

Remplacé par un chef de gouvernement par intérim pendant ce mois de campagne, M. Tsipras avait défini dimanche son futur gouvernement comme «un gouvernement de combat», prêt «à mener des batailles pour défendre les droits de notre peuple».

Arrivé au pouvoir en janvier, dans un grand mouvement d'espoir d'un peuple épuisé par six ans de crise profonde, M. Tsipras, premier chef de gouvernement européen issu de la gauche radicale, avait démissionné après l'éclatement de sa majorité parlementaire lors du vote par les députés du troisième plan d'aide au pays par l'UE et le FMI en cinq ans, d'un montant de 86 milliards d'euros.

M. Tsipras avait signé ce plan sous la contrainte, comme un pis-aller, explique-t-il depuis, pour éviter au pays une sortie de l'euro.

L'ambiance très sage à son QG de campagne, qui n'a pas drainé dimanche soir de nombreux supporters comparativement à janvier, contrastait avec le sourire radieux affiché sur scène par le leader de 41 ans.

Car, c'est son deuxième pari gagné, il va pouvoir en outre reconstituer exactement la même alliance que lors de son premier mandat, souvent décrit par les analystes comme l'alliance de la carpe et du lapin, avec les Grecs Indépendants (ANEL), un parti de droite souverainiste dont la plupart des sondages prédisaient qu'il n'accéderait pas au parlement.

Les autres aspirants à entrer dans une coalition, le parti centriste To Potami («la Rivière»), créé en 2014 par un ancien journaliste de télévision, Stavros Theodorakis, et le Pasok, le parti socialiste autrefois puissant, ont pris acte que M. Tsipras n'avait pas besoin d'eux, et se sont déclarés dans l'opposition.

Les projections donnent 145 sièges à Syriza et 10 à ANEL (contre 149 et 13 dans le Parlement sortant), soit 155 sur 300 dans le nouveau Parlement.



Afin de promouvoir le tourisme culturel dans notre pays

L'Orchestre symphonique d'Autriche en spectacle dans plusieurs villes

■ Après sa participation au Festival international de musique symphonique d'Alger, l'Orchestre symphonique d'Autriche a animé des spectacles respectivement vendredi et dimanche à Tipaza et Tamanrasset. Cet orchestre, connu par le haut niveau technique de ses membres, a gratifié les mélomanes de la musique classique avec les plus beaux morceaux du monde.

Par Abla Selles

Les relations culturelles entre l'Algérie et l'Autriche se renforcent avec une série de spectacles artistiques animée par l'Orchestre symphonique de ce pays européen. En effet, après avoir participé au Festival international de musique symphonique d'Alger, cet orchestre a animé deux soirées dans notre pays.

La première soirée a été animée vendredi soir au niveau du

site archéologique, la ville romaine, du centre-ville de Tipaza, par l'orchestre autrichien de musique classique et Dar El Gharnatia de musique andalouse.

L'orchestre autrichien de musique classique et Dar El Gharnatia ont proposé au public un programme aussi riche que varié, alliant les sonorités internationales raffinées de la musique classique avec celles de la musique andalouse ancestrale.

Sous la houlette de son



Ph. JDR

maestro, l'orchestre autrichien a inauguré la soirée en interprétant des œuvres célèbrissimes, dont la 9^e symphonie et des opérettes signées Mozart et Beethoven, devant un auditoire comblé et conquies.

L'organisation de ce genre d'initiatives contribue à la promotion du tourisme culturel, en faisant découvrir aux visiteurs le patrimoine culturel national, a estimé le ministre de la Culture

Azzedine Mihoubi.

Quant à la deuxième soirée, elle a été animée dimanche à la Maison de l'Imzad à Tamanrasset. Ce concert, qui s'est déroulé en présence notamment des autorités locales et de l'ambassadeur d'Autriche en Algérie, a permis à des musiciens de l'ensemble autrichien «Concilium Vienne» de jouer des morceaux de musique classique, accompagnés aussi de l'instru-

ment traditionnel local, l'Imzad (vielle monocorde).

L'ambassadeur d'Autriche en Algérie, M^{me} Franziska Honsowitz Friessnigg, a indiqué, à cette occasion, que son pays montrait un intérêt au riche patrimoine culturel algérien, dont l'Imzad qui est classé parmi le patrimoine universel, ajoutant qu'il s'agit là d'une première expérience associant l'Imzad à la musique classique. Elle a, en outre, appelé à préserver ce patrimoine culturel, notamment la musique Imzad, susceptible d'atteindre des dimensions internationales et d'attirer de nombreux touristes.

Ce concert est organisé dans le cadre d'une coopération entre l'association «Sauver l'Imzad» et l'ambassade d'Autriche en Algérie, a affirmé le secrétaire général de l'association précitée, Boudjemaâ Benhebrîche.

A.S.

Décès de l'écrivain Abdelouahab Haki

Des intellectuels algériens saluent le parcours du défunt

Le parcours littéraire de l'écrivain Abdelouahab Haki a été particulièrement mis en exergue samedi à Alger par des intellectuels et écrivains algériens qui ont rendu hommage à cet homme de culture décédé vendredi soir à Alger à l'âge de 82 ans. Surnommé «Djedou Haki» par les membres de l'association, notamment Tahar Ouatar en raison de ses écrits pour enfants, Abdelouahab Haki était imprégné de poésie avant de se tourner vers la littérature pour enfants, a souligné le président de l'association El Djahidia et ami du défunt, Mohamed Tin, dans une déclaration à la presse.

L'écrivain est probablement le seul de sa génération à s'être spécialisé dans la littérature pour enfant comme l'atteste son recueil

de contes pour enfants, a indiqué l'intervenant. Pour sa part, le président de l'association «Parole à la culture et à l'information», Abdelghali Mezghiche, a estimé que le défunt avait toujours la nostalgie du pays, et était très préoccupé par les événements qui marquaient le monde arabe, notamment son pays la Syrie. Il a de ce fait écrit un recueil de poésie sarcastique sur ce qui se passait dans la région arabe, a-t-il rappelé.

Le poète Zoubir Derdoukh a quant à lui rappelé l'apport de Abdelouahab Haki à la littérature algérienne, saluant la bonté et la générosité de cet homme qui était l'ami de l'Algérie. L'écrivain Abdelouahab Haki est décédé vendredi soir à Alger à l'âge de 82 ans suite à la dégradation de son état de santé. Originaire de Syrie, le défunt est né

en 1933 à Dir Ezzour (Syrie) dans une famille déjà imprégnée d'âme littéraire, son père Ismail Haki était poète.

Le défunt a commencé l'écriture très jeune et son apport n'a pas cessé malgré son âge avancé. Il compte à son actif plus de soixante-dix ouvrages dans différents styles littéraires, (roman, conte pour enfants, articles de presse, pièces théâtrales ainsi que des feuilletons radiophoniques).

Installé depuis très longtemps en Algérie, il a obtenu la nationalité algérienne et travaillé à la Radio nationale. Il fut également membre de l'Union des écrivains algériens. Abdelouahab Haki a été inhumé samedi après-midi au cimetière de Garidi (Kouba).

L.B.

Festival international du conte à Sharjah

Le conteur Seddik Mahi représente l'Algérie

Le conteur professionnel et écrivain Seddik Mahi prendra part au Festival international du conte à Sharjah (Emirats arabes), prévu du 27 septembre au 1^{er} octobre, a-t-on appris dimanche auprès du conteur.

Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «halqa», Seddik Mahi présentera durant

cette manifestation des contes puisés du patrimoine oral populaire algérien, notamment les contes et légendes du Sud algérien dont «*el moula el moula*» qui a fait le tour de plusieurs festivals internationaux.

L'artiste présentera également des contes de nos aïeux intitulés «*wach kalet nas ezman*».

Originaire de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Seddik Mahi œuvre depuis des années à la réhabilitation de la tradition disparue des «*gouals*».

Issu d'une formation théâtrale, l'artiste anime ces dernières années des espaces et ateliers dédiés aux contes populaires dans le cadre de festivals à tra-

vers le pays. Il œuvre aussi à la collecte des contes et légendes pour les produire sous forme de pièces théâtrales.

Outre l'animation de festivals et rencontres, l'artiste a également encadré des sessions de formation en Tunisie et aux Emirats arabes unis.

M.K.

Exposition de photo au Paname-Art Café

Nacima Douali présente l'Algérie aux Français

La photographe Nacima Douali propose un voyage au cœur de l'Algérie à travers l'exposition de son œuvre «Algérie terre interdite», qui aura lieu au Paname Art Café à Paris, à partir du 24 septembre prochain.

Née d'un père algérien, Nacima Douali a longtemps été isolée de l'Algérie. En effet,

son père, qui a quitté notre pays à l'âge de 20 ans pour la France, a fait de cette terre un interdit pour sa fille. Ce n'est que 30 ans plus tard qu'elle a pu s'y rendre et découvrir cette nation, son peuple et une partie d'elle-même avec. A travers son travail, Nacima tente de comprendre pourquoi l'Algérie lui a été inter-

dite, et imagine aussi la vie qu'elle aurait pu avoir si elle ne l'avait pas été. Entre paysages naturels, prises de rues et de passages, cette collection photographique promet de révéler l'Algérie intimement, vue par l'œil – ou dans ce cas l'objectif – d'un de ses enfants pour la première fois.

R.I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha-Kateb Jusqu'au 2 octobre :
Exposition de la plasticienne Chafika Feghir.

Carrefour des Artistes (Tahtahat el Fananin) Jusqu'au 15 octobre :
Soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes professionnels.

Complexe culturel Abdelouahab-Salim, Chenoua Jusqu'au 30 septembre :
Exposition d'art plastique «Paysage et calligraphie» avec Ahmed Arbouche.

Maison de la culture de Tizi Ouzou Du 24 au 29 septembre :
Festival national du film amazigh.

Galerie Ezzou'Art Jusqu'au 25 septembre :
Exposition du caricaturiste Karim Goucem intitulée «Célébrités».

Galerie d'art Aïcha-Haddad Jusqu'au 1^{er} octobre :
Exposition de peinture de l'artiste Mourad Boucenna.

Palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa de Constantine Jusqu'au 10 octobre :
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est.
Jusqu'au 12 novembre
Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba».

Palais de la culture Malek-Haddad, Constantine Jusqu'au 10 octobre :
Exposition «Douleur» (peinture et sculpture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouz Noureddine.
Jusqu'au 10 octobre :
Exposition sur «Le chant spirituel constantinois».

Parking de l'hypermarché Uno, Ain Defla Jusqu'au 30 septembre :
Cirque Amar El Floreligio.

Musée national du Bardo Jusqu'au 30 septembre :
Exposition artistique intitulée Al-tiba.

Coup-franc direct



Belaïli mérite-t-il sa chance ?

Par Mahfoud M.

Avec un rendement nettement au-dessus de la moyenne, la star de l'USM Alger, Youcef Belaïli, a grandement contribué aux derniers résultats enregistrés par son équipe, inscrivant des buts et délivrant des passes décisives à ses coéquipiers qui les ont exploitées à bon escient pour remporter de précieuses victoires. Après des débuts difficiles la saison passée en raison de sa difficulté pour s'adapter au club, ce métronome a pu se transcender pour apporter ce dont on attendait de lui. Des voix s'élèvent déjà pour demander sa convocation en équipe nationale, estimant qu'il peut apporter un plus aux Verts dans certains matchs, surtout avec l'expérience acquise sur le plan international. Pourtant, le sélectionneur national Christian Gourcuff fait la sourde oreille. Belaïli pendant ce temps continue à faire le bonheur des fans de Soustara qui souhaitent le garder le plus longtemps possible, tout le monde affirme qu'il a une grande marge de progression et qu'il peut apporter plus à l'équipe grâce à ses qualités techniques.

M. M.

MO Béjaïa

L'entraîneur Amrani engage un nouveau staff

L'ENTRAÎNEUR Abdelkader Amrani, qui vient d'effectuer son retour aux commandes techniques du MO Béjaïa, a décidé de faire appel à de nouveaux assistants, a appris l'APS hier auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Il s'agit d'Adel Laabini (ex-CS Constantine), nommé au poste de préparateur physique et Fouad Cheriet (ex-Al-Raed saoudien) qui sera chargé de la préparation des gardiens de but. Ces deux derniers remplacent ceux qui étaient en place depuis l'intersaison. Amrani a entamé officiellement sa nouvelle mission avec les «Crabes» dimanche au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, après avoir supervisé l'équipe la

Supercoupe d'Algérie

ESS-MOB le 1^{er} novembre à Constantine



veille lors de son match sur le terrain de l'ES Sétif (0-0), dans le cadre de la 5^e journée du championnat. Le coach, qui a gagné avec les Béjaïouis la Coupe d'Algérie et les a menés à la deuxième place en championnat, a vécu une courte expérience à Al-Raed (Arabie saoudite) en début de saison, avant que les dirigeants du MOB ne lui fassent appel pour remplacer le Suisse Alain Geiger, parti en début de la semaine dernière. Par ailleurs, le milieu de terrain du MOB, Yacine Salhi, blessé face à l'ESS, devra s'éloigner des terrains pendant une période de trois semaines, souligne-t-on de même source.

L'ÉDITION 2014-2015 de la supercoupe d'Algérie de football, entre le champion en titre, ES Sétif, et le détenteur de la Coupe d'Algérie, MO Béjaïa, se jouera le 1^{er} novembre prochain au stade Hamlaoui de Constantine, a annoncé samedi la Ligue du football pro-

Jeux africains-2015

La délégation algérienne regagne Alger

Le second contingent sportif algérien, composé de 183 personnes, a regagné le pays dimanche, après avoir participé aux Jeux africains-2015 du 4 au 19 septembre au Congo. Composée d'athlètes du cyclisme, beach-volley, taekwondo, tennis de table, lutte, athlétisme et handisport (athlétisme et powerlifting), la délégation a été accueillie à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali, qui s'est félicité «des résultats obtenus par les athlètes algériens lors

de ce rendez-vous continental». «Ces performances reflètent la bonne santé du sport algérien et aussi la bonne coordination entre la tutelle, le comité olympique et les fédérations sportives», a souligné le ministre. Le premier contingent algérien, arrivé au pays depuis quelques jours, était composé de 207 personnes de sept disciplines : gymnastique, badminton, boules, boxe, natation, haltérophilie et volley-ball. A Brazzaville, l'Algérie était représentée par 136 athlètes dont 99 dames, engagés dans 18 disciplines : athlétisme, volley-ball,

Ligue 1
La FAF rappelle l'interdiction de recruter les joueurs étrangers

Les avenants signés avec des joueurs étrangers après l'annonce de la décision d'interdiction de leur recrutement à partir du prochain mercato d'hiver, annoncée par la Fédération algérienne de football (FAF) le 25 juillet dernier, ne sont pas valables, selon la Ligue de football professionnel (LFP) qui rappelle ainsi la décision prise il y a quelque temps d'interdire l'engagement de joueurs étrangers.

Par Mahfoud M.

Certains clubs de la Ligue 1 ont prolongé les contrats de leurs joueurs étrangers au lendemain de la décision prise par l'instance fédérale. La LFP a précisé, dans un communiqué sanctionnant la réunion de son Conseil d'administration, que la FAF «n'est pas opposée au recrutement de ces joueurs, mais vu les conditions dans lesquelles sont accueillis actuellement ces étrangers, il est recommandé de s'abstenir à recourir à l'apport de l'extérieur», regrettant au passage que «beaucoup de joueurs étrangers évoluent en Algérie sans permis de travail, et sont rémunérés par le biais du circuit informel». A l'occasion, le président de la LFP Mahfoud Kerbadj a annoncé la constitution d'une commission qui sera chargée d'effectuer des visites au niveau des clubs de Ligue 1 pour enquêter sur place sur les conditions d'hébergement des joueurs étrangers ou des joueurs algériens venant de l'étranger. Réuni le 25 juillet, le bureau fédéral de la FAF avait



Les joueurs africains non désirés par la FAF

décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers «compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers», déplorant aussi dans ce registre «les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du foot-

ball peu scrupuleux». Un bras de fer est donc engagé avec les responsables de clubs de Ligue 1 qui ne souhaitent pas que cette décision se matérialise, considérant qu'ils ne peuvent pas se priver de ces joueurs qui pourraient apporter un plus à leurs équipes.

M. M.

Stade de Reims

Mandi décroche les éloges de la presse locale

Aïssa Mandi, le défenseur international algérien du Stade de Reims, a été encensé dimanche par plusieurs médias locaux, malgré le nul (1-1), concédé par son équipe la veille face au Paris Saint-Germain, à l'occasion de la 6^e journée du championnat de Ligue 1 française de football. «Mandi, un match presque parfait», titrait le site spécialisé livefoot, au moment où les analystes du site footmercato ont accordé une note de 6,5 au jeune capitaine de 23 ans, la meilleure de tout l'effectif rémois. Le latéral droit des «Verts», reconverti en libéro à Reims a, en effet, fourni une belle prestation dans l'ensemble, annihilant plusieurs occasions parisiennes, avant de céder en toute fin de match, sur une action litigieuse du Suédois

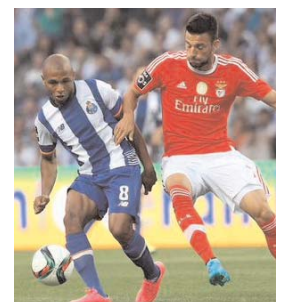
Zlatan Ibrahimovic. «Le but du PSG n'aurait pas dû être validé, car Ibrahimovic avait commis une grosse faute su moi, juste avant que Cavanni ne concrétise l'occasion», a expliqué le jeune Algérien au micro de Canal+, juste après la fin de la rencontre. Mandi (23 ans) a été victime, en effet, d'une petite poussette dans le dos de la part du Suédois, pile au moment où il s'apprêtait à intercepter le centre

destiné à l'Uruguayen Edinson Cavanni, ce qui a permis à ce dernier de niveler la marque à la 84^e. Siebatcheu ayant ouvert le score pour le Stade de Reims une minute plus tôt. Le PSG, champion de France en titre, occupe actuellement la 1^{re} place au classement général de Ligue 1, avec 14 points, soit à trois longueurs du Stade de Reims, 4^e avec 11 points.

FC Porto

Brahimi remporte son premier Classico

L'international algérien, Yacine Brahimi, a contribué dans la victoire à domicile de son équipe, le FC Porto face à Benfica (1-0) à l'occasion du premier Classico de la saison dimanche soir dans le cadre de la 5^e journée du championnat de première division portugaise de football. Brahimi s'est notamment illustré à la 86^e minute en servant Varela qui talonne en une touche pour son milieu de terrain André André. Ce dernier se retrouve seul face à Cesar et l'ajuste d'un plat du pied pour inscrire le seul but de la partie. L'an passé, les Aigles de Benfica avaient créé la surprise en s'imposant au stade du Dragon et s'étaient envolés en tête du championnat pour ne plus être rattrapés. Les hommes de Julien



Lopetegui, qui prennent ainsi leur revanche, sont premiers au classement depuis le début de cet exercice. Ils ont désormais quatre points d'avance sur Benfica. En revanche, Brahimi n'a toujours pas débloqué son compteur but.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

PROFILS

Comment se tenir loin des réalités moutonnantes

Par Sid Ali Ouzerrouk

Ne pas parler de mouton, de son prix qui flambe, des marchands de foin dans la rue, et de la meilleure manière de le couper quand on n'est pas boucher, la semaine de l'Aïd El Kebir, c'est une forme d'exil et une imprenable solitude. Pire encore quand il s'agit de rédiger une chronique qui se propose de suivre le temps qui passe et de profiler des concitoyens qu'on rencontre et des bêtes à sacrifier qui découvrent le voyage, la ville et les maillots d'automobiles.

Comment sortir du ronron habituel sur un sujet qui est systématiquement traité de la même manière depuis des décennies ? Comment innover dans un pays dont on dit qu'il est le plus faible en la matière ? Le rapport, *The Global Innovation Index 2015* de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui évalue dans cette édition, l'efficacité des politiques d'innovation pour le développement (*Effective Innovation Policies for Development*), classe l'Algérie à la 126^e place mondiale avec un indice de 24.38 sur 100. Innover donc : développer un nouveau produit, un nouveau service ou une nouvelle façon de s'organiser. *«Il peut y avoir en partie*

continuité par rapport à l'état antérieur, mais il y a nécessairement rupture. En un sens fondamental, l'innovation c'est l'affranchissement par rapport au présent, l'innovation c'est la liberté». On peut rêver, dans un élan effréné de romantisme que l'innovation soit le fruit d'une liberté absolue. Une liberté qui serait le fruit d'une démarche qui traverse, offense et panoramise la société et qui, installée dans un lieu idéologiquement et politiquement incorrect peut être réflexive, c'est-à-dire qu'elle se fixe l'objectif de se prendre soi-même pour cible.

Le plus dur est donc de se situer en marge de la société et de rester vigilant, dans une position du boitement et de l'interstice. Toujours à bonne distance pour ne pas perdre pied ni rater les moments de jubilation. A l'écart du gros de la société où une forme de pensée est seule hégémonique. Loin du monolithisme qui nous entoure et de la vision du monde unifiante et dont une bonne partie de la société s'est appropriée autant par pragmatisme que par sécurité.

Il s'agit de trouver juste une faille, pour vivre les moments de fête comme des moments de fête. En se repaissant des sourires d'enfants qui promènent un mouton au bas de leur immeuble. **S. A. O.**

Constantine 2015

La ville des Ponts accueillera le 5^e salon arabe de philatélie

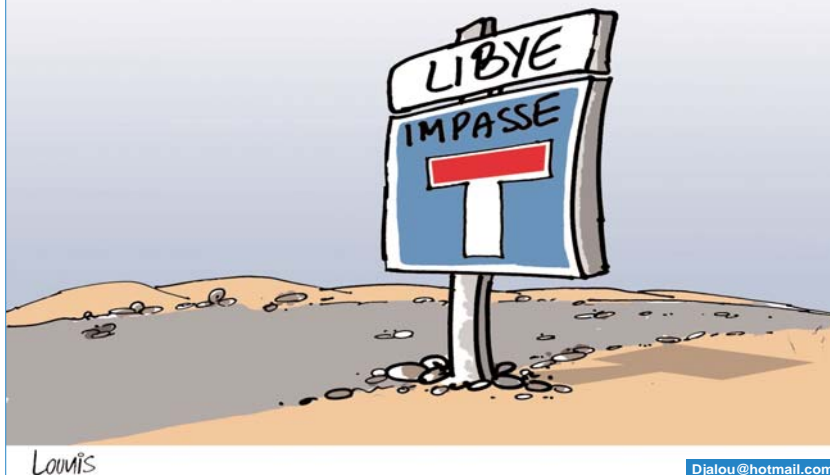
LA 5^E ÉDITION du Salon arabe de la philatélie se tiendra du 5 au 9 octobre à Constantine, a indiqué lundi, le directeur de l'unité postale de la wilaya (Algérie Poste), Ahmed Hadj Benadda. L'exposition, placée sous l'égide du commissariat de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», regroupera des collectionneurs algériens et arabes partageant la passion du timbre, ainsi que des numismates, a précisé le responsable dans une déclaration à l'APS. Prévu au Palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, ce salon, traditionnellement organisé à Alger, coïncide cette année avec le 12^e anniversaire de la création d'Algérie Poste, son organisme initiateur, a également indiqué M. Hadj Benadda. Selon lui, ce carrefour interarabe dédié au timbre-poste, offrira au grand public la possibilité de «découvrir le monde fascinant de la philatélie et de la carte postale sur des thèmes aussi riches que variés liés à l'histoire, la civilisation et la culture de manière générale. Le programme prévoit également des activités culturelles et artistiques et des conférences-débats autour de l'importance du timbre, vecteur de la culture du monde, et dont le premier échantillon a vu le jour le 6 mai 1840 en Angleterre. **Khelil O.**

Sidi/Aïch

Découverte d'un corps en décomposition avancée

LE CORPS d'un jeune homme d'environ 35 ans a été découvert au bord de Oued Soummam à Rémila dans la commune de Sidi-Aïch avant-hier vers 13h45. Le corps du jeune en état de décomposition avancée a été transporté par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital de Sidi-Aïch pour une autopsie. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie afin de déterminer les causes exactes de la mort de ce jeune homme qui n'a pas encore été identifié. **H.C.**

LA CRISE LIBYENNE TOUJOURS SANS ISSUE



Djalou@hotmail.com

Sud du pays

Trente-sept contrebandiers arrêtés

■ Trente-sept contrebandiers ont été arrêtés par deux détachements de l'Armée nationale populaire relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam qui ont également saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Safy T.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements de l'Armée nationale populaire relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6^e Région militaire) ont intercepté, le

20 septembre 2015, trente-sept contrebandiers et ont saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions, deux véhicules tout-terrain, onze motos, neuf groupes électrogènes, quatre marteaux-piqueurs et des téléphones portables», a précisé la même source. Au niveau de la 3^e Région militaire, quatre immigrants clandestins ont

été appréhendés par les éléments de la Gendarmerie nationale de Reggane au secteur opérationnel d'Adrar. Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) ont saisi 6 210 litres de carburant destinés à la contrebande, a conclu la même source.

S. T./APS

Ligue 1 Mobilis/USM Alger

Belaïli contrôlé positif pour dopage

Le milieu de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Youcef Belaïli a été contrôlé positif pour dopage et pourrait écoper d'une suspension de deux années de toutes compétitions nationales et internationales, a appris l'APS

Adekar/Béjaïa Des enseignants et travailleurs des établissements scolaires en colère

LES DIRECTEURS, enseignants et gestionnaires des établissements scolaires de la daïra d'Adekar ont observé hier un rassemblement devant le siège de l'inspection de la daïra situé au niveau de l'école primaire Laâzib d'Adekar pour exiger de la tutelle des sanctions envers le directeur de l'établissement qui a indûment occupé le siège de l'inspection qui l'a fermé avec la documentation qui s'y trouve. Des agissements qualifiés d'«irresponsables» par les mécontents qui exigent des «sanctions exemplaires» à son égard comme ils réclament son départ immédiat de cette école et la mise à disposition des locaux squattés à l'inspection. **H.C.**

lundi auprès de la Ligue de football professionnel (LFP). «Effectivement, Belaïli a été contrôlé positif à une substance prohibée, il sera suspendu pour deux années de toutes compétitions nationales et internationales. La Fédération algérienne (FAF) a reçu une correspondance de la CAF dans ce sens», a affirmé à l'APS le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, également membre du bureau fédéral de la FAF. Le N.10 de l'USMA, auteur d'un début de saison tonitruant avait subi «un contrôle anti-dopage inopiné à l'issue du match USM

Alger-MCE Eulma (2-1) disputé en juillet dernier, dans le cadre de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique», précise la même source. «Sur demande du joueur, l'échantillon B pourrait être contrôlé», a ajouté Kerbadj. Du coup, Belaïli ne pourra pas prendre part aux deux matchs des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique prévus face aux Soudanais d'Al-Hilal. Le match aller se jouera le dimanche 27 septembre à Khartoum, alors que la seconde est fixée au samedi 3 octobre à Alger. **Hani D./APS**

Il reconnaît les faits

LE MILIEU de terrain de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Youcef Belaïli, contrôlé positif pour dopage, a reconnu les faits qui lui sont reprochés et a renoncé au droit de faire l'analyse de l'échantillon «B» comme le prévoit la réglementation, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Conformément au règlement et à la demande de la Confédération africaine de football (CAF), Youcef Belaïli a été entendu par les membres de la commission médicale fédérale, au cours duquel le joueur a reconnu les faits reprochés, précise la FAF dans un communiqué.

